# Le département des Alpes-Maritimes n’arrive plus à faire face à l’afflux de migrants clandestins mineurs ; un hôtel réquisitionné à Antibes ; pour le maire « nos frontières sont des passoires et l’Etat n’a pas les moyens d’y faire face » (Màj)

04/02/2023 à 14h26




## 04/02/2023

> *Le ministère de l’Intérieur italien diffuse le nombre de clandestins entrés sur le territoire en janvier 2023 : 4.962, un record dû essentiellement à la météo ; une partie traverse ensuite la frontière française par les Alpes*

---

Un hôtel d’Antibes a été réquisitionné par le préfét des Alpes-Maritimes afin d’accueillir de nombreux mineurs qui ont franchi la frontière entre l’Italie et la France. Une situation inacceptable pour le maire de la commune, Jean Leonetti. « ***Nos frontières sont des passoires et l’Etat n’a pas les moyens d’y faire face. C’est un constat*** », a-t-il notamment déclaré.

CNews

---

# 01/02/2023

**Face à un afflux inédit de migrants mineurs et à la saturation des dispositifs d’accueil, la préfecture des Alpes-Maritimes vient d’ordonner la réquisition d’un hôtel d’Antibes pour les héberger. Selon un arrêté publié mardi et repéré par BFM Nice Côte d’Azur, l’Appart’City, chemin de Saint-Claude, doit ainsi leur être réservé « pour un mois ».**

L’établissement « est réquisitionné au profit du conseil départemental des Alpes-Maritimes afin de permettre l’accueil

de mineurs non accompagnés en situation vulnérable », et dont la collectivité a la charge, au titre de la protection de l'enfance, indique le texte signé par le directeur du cabinet du préfet.

Une décision prise pour « assurer la prise en charge de ces personnes dans des conditions décentes et dignes » **et afin « de prévenir les troubles à l'ordre public de toute nature », précise l'arrêté**.

20 minutes

---

# 23/01/2023

**Dix-huit migrants, potentiellement tous mineurs, attendaient une solution d'accueil dans les locaux de la police aux frontières, ce lundi matin à Menton. 690 mineurs non accompagnés sont actuellement pris en charge par le Département des A.-M.**

Plus de place disponible. C'est le constat du conseil départemental des Alpes-Maritimes en charge de la protection de l'enfants, face à l'afflux de mineurs non accompagnés (MNA). Un afflux sans précédent, selon la préfecture des Alpes-Maritimes. 690 mineurs seraient actuellement pris en charge, *"un chiffre record"* selon Benoît Huber, directeur de cabinet du préfet.

[…]

## Dix fois plus d'arrivées sur les côtes italiennes

Explication: ces dernières semaines, les côtes italiennes ont vu débarquer un nombre inhabituellement élevé de migrants. *"Depuis le début de l'année, plus de 3.800 migrants*

*ont débarqué sur les côtes italiennes, soit dix fois plus qu'en 2022 (386). C'est essentiellement dû à la météo"*, explique le directeur de cabinet du préfet. La douceur du début d'année a pu ainsi favoriser les conditions de traversée en mer, à une période habituellement creuses.

> *Italie : déjà 3.862 migrants débarqués illégalement au 17 janvier 2023, soit autant que janvier 2022 et 2021 réunis, principalement des Pakistanais et Ivoiriens*

**Dès lors, la conséquence est mathématique. Avec 1.200 arrivées sur les côtes italiennes la semaine dernière, et 146 interpellations par jour à la frontière franco-italienne, la protection de l'enfance est largement sollicitée dans les Alpes-Maritimes**. Et même débordée. *"Le conseil départemental des Alpes-Maritimes fait face à une difficulté de saturation de son dispositif d'accueil"*, constate Benoît Huber.

[…]

Nice-Matin